

Oreye, le 17 avril 2024

Objet : Nettoyage à la vapeur d'un nouvel équipement du jeudi 25 avril au vendredi 10 mai 2024.

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente que BENEEO procèdera à la mise en service d'une nouvelle turbine vapeur du jeudi 25 avril au vendredi 10 mai.

De quoi s'agit-il exactement ?

Vous ne le savez peut-être pas, mais Beneo produit sa propre électricité ! En effet, la vapeur nécessaire pour réchauffer notre process de fabrication passe au travers d'une turbine accouplée à un alternateur qui génère ainsi de l'électricité. En vue de rénover nos installations et d'utiliser les meilleures techniques disponibles avec le rendement le plus élevé, BENEEO a investi dans un nouveau turboalternateur équivalent à 2 grandes éoliennes ! C'est un investissement stratégique pour le site.

Afin de protéger ce nouvel équipement de haute précision qui sera mis en service dans le courant du mois de mai, les tuyauteries d'alimentation doivent être nettoyées en y chassant de la vapeur. Cette intervention est réalisée jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucune impureté dans les tuyauteries .



Quel est le risque de nuisances ?

Au niveau sonore, cette opération est similaire à celle de l'ouverture d'une soupape vapeur et est, par conséquent, potentiellement bruyante. Cette chasse ne sera pas continue mais pourra néanmoins s'étendre sur de longues périodes de temps.

Afin de minimiser les désagréments, nous avons placé un silencieux sur la sortie de la vapeur. Nous ne pouvons cependant pas garantir que celui-ci permettra d'éliminer complètement le bruit généré par la détente vapeur.

La plage horaire du soufflage sera limitée à la période **du jeudi 25 avril au vendredi 10 mai, entre 7h et 17h, et uniquement en semaine**. Il n'y aura donc **pas de soufflage de nuit, ni les samedis et dimanches, ni le mercredi 1^{er} mai (férié)**.

Cette opération ne peut hélas être évitée car elle est indispensable pour la protection du nouvel équipement à sa mise en service.

Le point de contact en cas de désagrément est le poste de garde, joignable au 019/679.405 (7 j/7 & 24h/24). Celui-ci relayera l'information vers le superviseur de chantier ou le service EHS (Environnement, Santé, Sécurité).

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience pendant cette période.

Cordialement,



Josse FOU CART
Administrateur Délégué
des Opérations



Jean CROQUET
Responsable EHS